

République du Bénin

Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Évaluation des
Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale
(MPDEPP-CAG)

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique
(INSAE)



LES ENTREPRISES DE BTP AU BENIN

Rapport thématique



Juin 2010

République du Bénin

Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Évaluation des
Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale
(MPDEPP-CAG)

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique
(INSAE)



LES ENTREPRISES DE BTP AU BENIN

Rapport thématique



Juin 2010

PREFACE

Le Gouvernement de la République du Bénin soucieux des défis du développement économique et du rôle capital des entreprises dans la création de la richesse, a décidé de connaître et d'apprécier l'importance et la qualité des unités économiques en organisant sur toute l'étendue du territoire national, un Recensement Général des Entreprises. Cette importante opération est la deuxième du genre depuis notre indépendance nationale.

Les principaux objectifs assignés au deuxième Recensement Général des Entreprises sont de plusieurs ordres. Il s'agit essentiellement de connaître:

- l'effectif total des unités économiques qui créent la richesse nationale,
- le nombre d'unités économiques installées sur le territoire national ;
- la répartition spatiale des entreprises ;
- l'appréciation des potentialités de création de richesse des entreprises dans les différentes localités de notre pays ;
- les caractéristiques sociodémographiques des chefs d'entreprises ;
- l'identification des caractéristiques sociodémographiques des chefs d'entreprises ;
- le niveau de l'emploi créé par les entreprises au Bénin ;
- l'appréciation du niveau de la production des unités économiques et ;
- la mesure des investissements réalisés par les entreprises ;
- collecter les données de base nécessaires à l'appréciation des conditions d'exercice des entreprises ;
- collecter les données nécessaires à l'étude des différents types d'unités économiques selon les milieux ;

L'exécution technique du Recensement Général de la Population et de l'Habitation a été confiée à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), appuyé par trois de ses Directions à savoir :

- la Direction des Statistiques et Etudes Economiques ;
- la Direction Administrative et Financière pour la gestion administrative et financière de l'opération ;
- la Direction du Traitement de l'Information et des Publications, à qui est revenu le soin d'assurer le traitement informatique des données.

Au plan national, un Comité de Pilotage 12 membres représentant des départements ministériels, des opérateurs économiques, des Associations d'artisans et partenaires techniques et financiers.

Dans le cadre de l'exploitation des résultats et conformément aux objectifs fixés, l'analyse des données du recensement a ciblé des thèmes précis tels que sont :

- les entreprises agricoles,
- les entreprises industrielles,

- les entreprises de bâtiments et travaux publics,
- les entreprises artisanales,
- les entreprises de transport,
- les entreprises de techniques de l'information et de la communication,
- les réceptifs hôteliers,
- les entreprises de commerce,
- les entreprises de services,
- les entreprises du secteur de la santé et,
- les entreprises du secteur de l'éducation.
-

Les résultats de ces différentes analyses permettent aujourd'hui de disposer des données assez détaillées sur le secteur des entreprises et sur leurs forces et faiblesses. Ils permettent également de faire l'état des lieux du secteur privé et leurs potentialités pour la création de la richesse en vue de contribuer à la réduction de la pauvreté au Bénin

Avec ces résultats, le Gouvernement dispose désormais d'un précieux instrument de politiques en faveur des opérateurs économiques et pour le développement économique et social de notre pays.

Ces résultats constituent également un instrument à la disposition des différents acteurs des secteurs socio-économiques : Opérateurs économiques ; Organisations Professionnelles ; Associations de développement ; les autorités locales ; les Organismes bilatéraux et multilatéraux de Coopération et d'Assistance qui pourront s'en servir pour éclairer les analyses et leurs décisions.

Signalons que d'autres études approfondies sur le secteur des entreprises seront réalisées en 2011 pour renforcer les indicateurs et d'autres données sur les entreprises.

Tous ces résultats n'ont été possibles que grâce à l'appui technique et financier des Partenaires Techniques et Financiers, notamment le Millennium Challenge Account Bénin (MCA-Bénin, les Pays-Bas et la Coopération Suisse.

C'est pourquoi je voudrais, au nom du Gouvernement béninois et en mon nom personnel, adresser mes sincères remerciements et mes compliments à tous les Représentants et à tous les Responsables de ces diverses institutions.

Mes remerciements vont également :

- aux Autorités politiques et administratives de notre pays pour leur participation active et désintéressé aux travaux de terrain ;
- aux membres du Comité National Pilotage du Recensement pour leur contribution à la recherche de solutions aux nombreux problèmes qui ont jalonné la réalisation de cette opération ;

- à tous les chefs d'entreprises, groupements professionnels et corps de métiers, pour leur adhésion franche et massive à cette importante opération ;
- aux journalistes, toute la presse confondue, pour la part active qu'ils ont prise dans la sensibilisation de la population ;
- aux Agents Recenseurs et autres personnels déployés sur le terrain ou dans les bureaux, pour leur contribution décisive à l'exécution de cette opération.

Enfin, je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte ici pour féliciter les cadres de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) qui se sont investis sans réserve et n'ont ménagé aucun effort pour gagner le pari de ce deuxième Recensement Général des Entreprises.

Le Ministre d'Etat,

AVANT-PROPOS

Le Recensement Général des entreprises est la meilleure source qui permet de disposer de façon exhaustive de données détaillées jusqu'aux plus petites unités administratives sur les caractéristiques générales des entreprises. Il constitue de ce fait un précieux instrument pour l'élaboration des programmes de promotion du secteur productif, tant au niveau national que des collectivités locales à la base.

La dernière opération du genre a été organisée en 1981 et a ciblé essentiellement les centres urbains. Le deuxième Recensement des entreprises était devenu impérieux dès lors que la base des données disponibles sur les entreprises est devenue obsolète.

Quatre grandes phases ont caractérisé cette opération d'une importance capitale pour l'économie béninoise. La première est celle des travaux préparatoires (la conception des documents techniques, la collecte préliminaire, la sensibilisation des acteurs, le recensement pilote et l'enquête post censitaire pilote), la deuxième phase est celle du dénombrement général, la troisième a été consacrée au traitement des données recueillies sur le terrain et la quatrième phase est celle de l'analyse et de la publication des résultats.

Ces différentes phases du recensement se sont déroulées grâce non seulement à la disponibilité des cadres de la Direction des Statistiques et Etudes Economiques et de la Direction du Traitement Informatique et de la Publication mais aussi au dynamisme, à la disponibilité et au sens de responsabilité de tous les cadres et agents de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). Les agents occasionnels recrutés et formés pour la circonstance ont apporté une contribution remarquable à l'exécution du recensement par leur dévouement et leur abnégation auxquels il faut rendre hommage.

Les résultats du recensement sont disponibles et constituent un atout incontournable pour l'actualisation des informations relatives aux entreprises. Avec ces résultats, le Gouvernement dispose désormais d'un précieux instrument pour l'élaboration des politiques en matière de promotion du secteur privé. Cet instrument est également à la disposition du grand public et des différents acteurs de l'activité socio-économique : opérateurs économiques, Organisations non Gouvernementales, Associations de Développement, Organismes bilatéraux et multilatéraux d'assistance et de coopération, qui pourront s'en servir pour éclairer leurs analyses et leurs décisions.

Le recensement a ciblé onze (11) branches d'activités à savoir : Commerce, Agriculture, Réceptifs hôteliers, BTP, Industrie, Santé, Secteur Educatif, Transport, TIC, Artisanat et Autres Services. Dans le secteur des BTP, seules les entreprises ayant un siège fixe identifiable ont été recensées. Ainsi les maçons n'ont pas été interrogés par cette opération.

L'analyse des résultats de cette importante investigation a porté sur douze (12) rapports dont onze (11) thématiques et un rapport de synthèse. A ceci s'ajoute un volume de tableaux portant sur les caractéristiques générales des entreprises béninoises. Le présent tome s'inscrit au nombre des rapports thématiques et porte sur les entreprises agricoles. Il est axé autour de trois aspects : (1) Les caractéristiques générales des entreprises de BTP, (2) les facteurs de production et leurs contraintes puis (3) les caractéristiques sociodémographiques des chefs d'entreprises agricoles.

Les caractéristiques générales des entreprises agricoles prennent en compte la forme juridique, le mode de tenue de comptabilité, la formalisation de l'activité, l'inscription au registre de commerce et le capital. Ces éléments sont analysés en vue de dégager une typologie des unités de production de BTP au Bénin.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des établissements de BTP par département	11
Tableau 2 : Répartition des établissements selon la branche et le milieu	12
Tableau 3 : Répartition des établissements de BTP selon le type et la filiation étrangère.....	12

Tableau 4 : Répartition des établissements par milieu de résidence selon la date de création et de démarrage des activités	13
Tableau 5 : Répartition des entreprises de BTP selon le mode de comptabilité	14
Tableau 6 : Répartition des entreprises de BTP selon le mode de comptabilité	14
Tableau 7 : Répartition des chefs d'entreprises selon leur sexe et la branche d'activité	15
Tableau 8 : Répartition par tranche d'âge des chefs d'entreprises de BTP selon le sexe	16
Tableau 9: Répartition par tranche d'âge des chefs d'entreprises selon leur niveau d'instruction	16
Tableau 10 : Répartition des établissements de BTP selon le nombre d'employés en 2006 et 2007	17
Source : RGE 2, INSAE 2008	17
Tableau 11 : Répartition de l'effectif des employés par branche d'activité en 2006 et 2007 ..	18
Source : RGE 2, INSAE 2008	18
Tableau 12 : Répartition par branche d'activité des établissements selon la masse salariale moyenne en 2006 et 2007	19
Tableau 13: Répartition des entreprises selon l'accès au crédit en 2006 et 2007	20
Tableau 14: Répartition des entreprises selon le montant obtenu dans les institutions	22
Tableau 15 : Répartition des entreprises de BTP au Bénin selon le capital social	23
Tableau 16 : Répartition des entreprises selon les opérateurs détenteurs des parts	23
Tableau 17 : Répartition par branche d'activité du chiffre d'affaires moyen des entreprises selon l'année	24
Tableau 18 : Répartition des entreprises selon le niveau du chiffre d'affaires	24
Tableau 21 : Répartition des entreprises selon le type de propriété de la parcelle	37
Tableau 22 : Répartition des chefs d'entreprises selon la sécurisation et la garantie apportées par un titre foncier	38
Tableau 23 : Répartition des entreprises de BTP ayant utilisé les services portuaires selon leur niveau de satisfaction	39
Tableau 24: Répartition des entreprises de BTP non satisfaites selon les problèmes rencontrés dans les services portuaires	39
Tableau 25: Répartition des entreprises de BTP selon le degré de confiance accordée à la justice	39
Tableau 26: Répartition des chefs d'entreprises selon leur appréciation des impôts et taxes ..	40
Tableau 27: Répartition des entreprises BTP selon le degré de recours à la justice	40

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition (en %) des établissements de BTP selon la forme juridique	13
Graphique 2: Répartition des établissements selon le nombre hebdomadaire de jours ouverts	18
Graphique 3 : Répartition des établissements suivant le nombre journalier d'heures ouverts..	19
Graphique 4 : Répartition des entreprises selon la masse salariale en 2006 et 2007	20
Graphique 5: Proportion d'entreprises BTP ayant accès au crédit.....	21
Graphique 6 : Proportion des entreprises ayant obtenu un prêt des institutions	21
Graphique 7 : Répartition des entreprises selon la variation du chiffre d'affaires entre 2006 et 2007	25
Graphique 8 : Répartition des entreprises de BTP selon les recettes estimées pour 2007	25
Graphique 9: Proportion d'entreprises connaissant et utilisant le CAMEC	26
Graphique 10: Satisfaction des entreprises BTP ayant utilisé les services portuaires	28
Graphique 11: Problèmes rencontrés par les BTP non satisfaites des services portuaires	29
Graphique 12 : Recours à la justice par les entreprises de BTP.....	29
Graphique 13 : Degré de confiance accordée à la justice par les entreprises BTP	30
Graphique 14 : Répartition des entreprises selon leur appréciation du nombre d'impôts et taxes payés.....	31
Graphique 15 : Répartition des parcelles d'installation des entreprises selon le mode d'acquisition	32
Graphique 16 : Possession d'un titre foncier pour les parcelles d'installation	32
Graphique 17 : Répartition des parcelles possédant un titre foncier selon la sécurisation offerte	33
Graphique 18 : Répartition des garanties offertes aux entreprises de BTP par le titre foncier d'une parcelle	34

SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AGETIP	:	Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public
AGETUR	:	Agence d'Exécution des Travaux Urbains
	:	Association Nationale des Entreprises de Construction, de travaux publics et
ANECA	:	Activités connexes
ANIMAC	:	Association Nationale des Importateurs de Matériaux de Construction
APGT	:	Agence de Promotion des Grands Travaux
BTP	:	Bâtiments et Travaux Publics
C	:	Coopératives
CAMeC	:	Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation
CCIB	:	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
EI	:	Entreprise Individuelle
GIE	:	Groupements d'Intérêt Economique
IFU	:	Identifiant Fiscal Unique
INSAE	:	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MCA	:	Millénium Challenge Account
MCC	:	Millenium Challenge Corporation
ONAU	:	Ordre National des Architectes et Urbanistes
PAC	:	Port Autonome de Cotonou
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PME	:	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	:	Petites et Moyennes Industries
RGE 2	:	Recensement Général des Entreprises, 2ème édition
SA	:	Société Anonyme
SARL	:	Société à Responsabilité Limité
SCS	:	Sociétés en Commandite Simple
SF	:	Sociétés de Fait
SNC	:	Sociétés en Nom Collectifs
SP	:	Sociétés en Participation

Sommaire

AVANT-PROPOS	6
LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES GRAPHIQUES	9
SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS	10
RESUME (<i>réalisé par ESSESSINOU Aboudou Raïmi et DOSSOU Fêmi Christian</i>)	12
NOTE METHODOLOGIQUE SUR LE RGE 2	13
INTRODUCTION	9
1. CARACTERISTIQUES DES UNITES ECONOMIQUES	11
1.1. Aperçu général	11
1.2. La structure sectorielle	11
1.3. La permanence des établissements sur le marché	12
1.4. Le statut juridique des unités économiques	13
1.5. Le degré d’informalité	14
2. CARACTERISTIQUES DES CHEFS D’ENTREPRISES	15
2.1. Approche genre dans la direction des entreprises	15
2.2. L’âge des entrepreneurs	15
2.3. Le niveau d’instruction des entrepreneurs	16
3. EXPLOITATION	17
3.1. Les facteurs de production	17
3.2. Financement des entreprises	20
3.3. Le capital social	22
4. LA PRODUCTION	24
4.1. Le chiffre d’affaires	24
4.2. Recette des établissements ne tenant pas de comptabilité	25
5. OPINIONS DES CHEFS D’ENTREPRISES	26
5.1. Règlement des conflits	26
5.2. Services portuaires	27
5.3. Systèmes judiciaire et fiscal	29
5.4. Sécurité foncière	31
CONCLUSION ET SUGGESTIONS	35
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES	36
ANNEXES	37
ANNEXE DU QUESTIONNAIRE ADMINISTRE	Erreur ! Signet non défini.

RESUME (réalisé par ESSESSINOU Aboudou Raïmi et DOSSOU Fêmi Christian)

Le présent rapport a retracé la situation générale des 190 établissements de BTP (issus de 169 entreprises) recensées en 2008. L'analyse des résultats révèle que le département du Littoral rassemble les deux tiers des établissements de BTP, dirigés en majorité par des béninois. Ces établissements sont en grande partie des entreprises individuelles et plus des trois quarts de leurs chefs ont fréquenté au-delà du cycle secondaire 2. Par ailleurs, la plupart des établissements de BTP sont de type "Privé" et la quasi-totalité sont implantés en milieu urbain et sont pour la plus part sédentaires. L'économie béninoise est caractérisée par un secteur BTP dominé par la branche d'activité Construction de Bâtiments pour laquelle les villes sont les milieux de prédilection pour leurs promoteurs.

Les difficultés dans le développement des activités de bâtiment et travaux publics, sont beaucoup plus liées au financement et aux maux (lourdeur et lenteur, les faux frais au niveau du port) qui minent l'administration. Les entreprises de BTP font face à des contraintes internes et externes si bien que l'on enregistre un niveau faible de leurs employés et de leur chiffre d'affaires qui traduit leur performance peu reluisante. A ces difficultés s'ajoute le niveau très élevé des impôts et taxes, pour un grand nombre de chefs d'entreprises, si bien que le secteur BTP béninois est aujourd'hui caractérisé par un poids non négligeable de l'informel qui rassemble plus du tiers des unités de BTP recensées.

Les entreprises de BTP sollicitent faiblement les services du port, du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEC), de la justice. Par ailleurs, moins du quart d'entre elles détiennent un titre foncier pour leurs parcelles d'implantation qui sont en majorité achetées ou louées.

Mots clés : Bâtiment et Travaux Publics, unité économique, financement et emploi

NOTE METHODOLOGIQUE SUR LE RGE 2

La réalisation du Recensement Général des Entreprises, 2^{ème} édition (RGE 2) a nécessité un budget de un milliard deux cent quarante sept millions quatre cent vingt trois mille cent soixante F CFA (1 247 423 160 F CFA) mobilisé grâce au concours du Programme Millenium Challenge Account (MCA-Bénin) (40,1%), du gouvernement du Bénin (39,8%), de la Coopération des Pays-Bas (10,5%) et de la Coopération Suisse (9,6%).

La collecte des données a eu lieu du 20 octobre au 19 décembre 2008 sur toute l'étendue du territoire national. Elle a été suivie du traitement des données qui a duré huit (08) mois. L'enquête post-censitaire a été effectuée en mai 2009. Les résultats obtenus montrent un niveau de couverture satisfaisant de l'opération estimé à 91%.

Pour assurer la réussite de l'opération deux étapes ont précédé le dénombrement à savoir: la collecte préliminaire et le recensement pilote. Elles ont permis de tester la démarche méthodologique adoptée.

Le deuxième recensement national des entreprises est une opération de grande envergure qui a ciblé toutes les unités de production ayant un local fixe identifiable sur le terrain. Les opérations ont concerné les unités économiques et non les ménages. C'est dire qu'il ne s'agit pas de s'attendre à avoir par exemple le nombre d'artisans, mais plutôt le nombre d'entreprises artisanales.

L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. On y distingue les grandes entreprises, les Petites et Moyennes Entreprises (PME), les Petites et Moyennes Industries (PMI) ainsi que les Micro entreprises du secteur informel.

L'unité statistique recensée est l'établissement. Il se définit comme une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Le recensement a couvert toutes les entreprises exerçant une activité économique sur le territoire national. Cette opération concerne les unités économiques disposant ou non d'une structure de gestion organisée. L'unité enquêtée est essentiellement l'établissement appartenant à toute entreprise du secteur moderne ainsi que les unités économiques sédentaires et semi-sédentaires évoluant dans l'informel. Les unités installées dans les marchés sont également concernées par cette opération.

Les unités artisanales et toutes les entreprises à caractère strictement familial n'ayant pas de numéro INSAE ou l'Identifiant Fiscal Unique (IFU), ne produisant pas de documents comptables selon un plan formel, mais pouvant faire le point hebdomadaire ou mensuel de leurs recettes et de leurs charges et utilisant une main d'œuvre rémunérée ou non sont incluses dans le champ du recensement. Sont exclus du champ du recensement les unités économiques n'ayant pas un local (les unités économiques ambulantes).

Le recensement s'est déroulé sur le plan national et quel que soit le milieu (urbain et rural).

- En milieu urbain, il a été procédé à un balayage systématique de tous les quartiers de la ville.
- En milieu rural, seuls les chefs lieux d'arrondissements ont été pris en compte dans le recensement. En effet, dans ce milieu, les entreprises sont surtout concentrées dans les chefs lieux d'arrondissement. Toutefois les unités économiques d'une certaine importance situées dans les villages et dont les autorités administratives ont signalé la présence ont été recensées.

INTRODUCTION

Au cours des dix dernières années, l'enjeu de l'habitat est d'une importance capitale, du fait de la croissance démographique et de la forte urbanisation. Ainsi, la forte croissance de la population et l'urbanisation rapide sont les moteurs à long terme du marché du BTP. Dans une perspective de limitation de cette tendance, l'Etat Béninois a mis en place des programmes d'infrastructures rurales et urbaines et de logements sociaux. La mise en œuvre de ce plan du Gouvernement entraînerait une forte demande de matériaux de construction.

Selon le diagnostic stratégique du Bénin¹, " les BTP, qui constituent la base indispensable pour le développement industriel, participent très peu à la formation du PIB avec une contribution au PIB qui n'a guère dépassé la barre des 6% sur la période 2005-2008.

Aussi, dans sa politique économique, le gouvernement a-t-il inscrit une politique de grands travaux au rang des axes majeurs de développement de relance des investissements. C'est dans un tel contexte qu'il a été envisagé la création de l'Agence de Promotion des Grands Travaux (APGT) ayant pour missions « la gestion et le suivi rigoureux de la réalisation des études techniques et de l'exécution physique et financière des grands travaux du gouvernement et la promotion de ces grands travaux à travers la supervision des travaux de recherches, l'identification des investissements, la facilitation des procédures et démarches administratives nécessaires à l'installation des investisseurs intéressés ».

En 2006, le Bénin a conclu avec la MCC (Millenium Challenge Corporation), un contrat de 307 millions de dollars sur cinq ans afin de financer des projets d'infrastructures dans les domaines de l'accès à la justice, aux services financiers, à la propriété foncière et aux débouchés. Ce dernier projet (accès aux débouchés) vise à réduire le temps d'exécution des opérations portuaires au port de Cotonou et à accroître les exportations de produits importants pour le pays tel que le coton. Le secteur du BTP devrait ainsi pleinement profiter de cette politique de développement.

Dans ce secteur, les PME représentent un tissu dynamique de part leur intervention sur les appels d'offres locaux ou en tant que sous-traitants dans le cadre des grands projets d'infrastructures.

De nombreux entrepreneurs nationaux et internationaux interviennent dans le secteur BTP au Bénin :

- deux agences publiques d'exécution : l'AGETUR² et l'AGETIP³, qui assurent la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction d'infrastructures, d'équipements sociocommunautaires, commerciaux et industriels et la réalisation de projets immobiliers au Bénin,
- trois principales organisations professionnelles : l'Association Nationale des Entreprises de Construction, de Travaux Publics et Activités Connexes (ANECA), l'Association Nationale des Importateurs de Matériaux de Construction (ANIMAC) et l'Ordre National des Architectes et Urbanistes (ONAU).

La croissance du PIB de 5 % enregistrée en 2008 s'est inscrite dans une tendance à la hausse depuis cinq ans. Ce résultat est principalement lié non seulement à la demande du marché du

¹ Orientations Stratégiques de Développement du Bénin (2006-2011)

² Agence d'Exécution des Travaux Urbains

³ Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public

Nigéria, à la bonne tenue de la production vivrière en relation avec la mise en œuvre du Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire, à l'assainissement des finances publiques et l'apurement progressif de la dette de l'État vis-à-vis du secteur privé, mais aussi à l'accroissement des activités des BTP, notamment le dynamisme de la branche des BTP (fortement soutenu par les constructions liées à la tenue de la CEN-SAD). Au cours de ladite année par exemple, le Port Autonome de Cotonou (PAC) a connu une progression de son trafic conteneurs de 15 % à l'export et de 9 % à l'import.

Il apparaît donc urgent de relever le défi du développement des entreprises de BTP du Bénin par la définition d'une nouvelle politique et des stratégies fondées sur les expériences faites au cours des dernières décennies.

Ainsi, un des aspects les plus originaux et intéressant du rôle de l'Etat consiste à déterminer l'apport du secteur BTP tant au niveau social qu'économique sur la base de statistiques bien fournies sur les entreprises. Pour y parvenir, il est indispensable de réaliser des enquêtes auprès des entreprises de BTP. L'intérêt particulier accordé aux entreprises de BTP, lors du recensement général des entreprises en 2008, trouve bien sa justification.

Le présent document est consacré aux principaux résultats obtenus au niveau des entreprises de BTP lors de ce recensement. Il aborde les aspects liés aux caractéristiques générales des entreprises de BTP et celles des chefs d'entreprises, à leur exploitation, leur production et aux opinions des chefs d'entreprises. L'analyse des résultats a permis de mieux comprendre le fonctionnement du secteur BTP au Bénin et de contribuer à l'éclairage d'une masse critique de décideurs de niveaux moyen et supérieur afin qu'ils soient mieux armés pour concevoir et gérer le développement du secteur BTP au Bénin.

1. CARACTERISTIQUES DES UNITES ECONOMIQUES

1.1. Aperçu général

En 2008, on a recensé 190 unités économiques de Bâtiment et Travaux Publics, soit 0,1% de toutes les unités recensées en 2008 (145 078). Ces établissements sont issus de 169 entreprises. Comme le montre le tableau 1, la plus grande partie de ces établissements est implantée dans le département du Littoral (64,7%). Ceci peut se justifier par le fait que ce département ne se rapporte qu'à Cotonou, capitale (et poumon) économique du pays. Par contre, les départements de l'Atacora, de la Donga, de l'Alibori, du Mono et du Couffo ne regroupent chacun que moins de 3% d'établissements.

Tableau 1 : Répartition des établissements de BTP par département

Département	Nombre d'établissements	Proportion (%)
Alibori	4	2,1
Atacora	4	2,1
Atlantique	17	8,9
Borgou	12	6,3
Collines	3	1,6
Couffo	0	0,0
Donga	5	2,6
Littoral	123	64,7
Mono	3	1,6
Ouémé	9	4,7
Plateau	0	0,0
Zou	10	5,3
TOTAL	190	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

1.2. La structure sectorielle

Les entreprises de construction de bâtiments sont les plus fréquemment rencontrées

Selon leur branche d'activités, on note qu'au niveau national, 6 établissements de BTP sur 10 recensés exercent dans le domaine de la construction de bâtiments, 34% exercent principalement dans le génie civil, 3% dans la préparation des sites et 3% dans les travaux d'installation. L'analyse selon le milieu fait ressortir que sur les 183 établissements concernés en milieu urbain, 114 exercent dans le domaine de la construction de bâtiments, 59 exercent dans le génie civil, 5 exercent dans la préparation des sites et 5 dans les travaux d'installation. Par ailleurs, 7 établissements de BTP ont été recensés en milieu rural, dont la majorité exerce dans le domaine du génie civil (6 établissements).

Tableau 2 : Répartition des établissements selon la branche et le milieu

Branche d'activité	Urbain	Rural	Total	
			Effectifs	Proportions (%)
Préparation des sites	5	0	5	2,6
Construction de bâtiments	114	1	115	60,5
Génie civil	59	6	65	34,2
Travaux d'installation	5	0	5	2,6
TOTAL	183	7	190	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

...Et sont presque toutes non filiales d'entreprises étrangères

Enfin, tous les établissements recensés appartiennent au secteur privé. Parmi ceux qui ont été recensés en milieu urbain, 5,5% sont des filiales d'entreprises étrangères tandis que 94,5% ne le sont pas. Seulement 7 établissements sur les 190 recensés sont implantés en milieu rural, aucun d'entre eux n'étant filiale d'une entreprise étrangère.

Tableau 3 : Répartition des établissements de BTP selon le type et la filiation étrangère

Type de propriété	Urbain		Rural	
	Filiales étrangères	Non filiales étrangères	Filiales étrangères	Non filiales étrangères
Privé	10	173	0	7
Public	0	0	0	0
Semi-public	0	0	0	0
Total	10	173	0	7

Source : RGE2, INSAE 2008

1.3. La permanence des établissements sur le marché

La permanence des établissements sur le marché est approchée ici par les périodes de création et de démarrage effectifs des activités des unités économiques.

La plupart des entreprises ont démarré leurs activités au moment de leur création et sont sédentaires ; la majorité ayant moins d'un quart de siècle

Dans l'ensemble, 92% des établissements créés ont démarré leurs activités au cours de leur période de création.

En milieu urbain, entre 1960 et 1989, tous les établissements⁴ qui ont été créés ont démarré leurs activités au cours de leurs périodes de création. Mais sur les 20 établissements créés entre 1990 et 1994, seulement 14 ont effectivement démarré les activités au cours de cette même période, 2 entre 1995 et 1999, 3 entre 2000 et 2004 et 1 entre 2005 et 2008. Sur les 51 établissements créés entre 2000 et 2004, 46 ont effectivement démarré leurs activités au cours de la même période tandis que 5 n'ont démarré qu'entre 2005 et 2008. Enfin, l'ensemble des

⁴ Les résultats ne prennent en compte que les 165 établissements (en milieu urbain) et les 6 établissements (en milieu rural) dont les années de création et de démarrage des activités sont connues. Ces informations ne sont pas disponibles pour 19 établissements sur le marché béninois.

53 établissements créés en milieu urbain entre 2005 et 2008 ont effectivement démarré leurs activités au cours de cette même période.

En milieu rural, tous les 6 établissements de BTP créés ont effectivement démarré leurs activités durant la période de création, un (1) entre 1985 et 1989, 2 entre 1995 et 1999, un (1) entre 2000 et 2004 et les 2 dernières entre 2005 et 2008.

Tableau 4 : Répartition des établissements par milieu de résidence selon la date de création et de démarrage des activités

Année de création	Année de démarrage													
	Milieu Urbain									Milieu Rural				
	1960-1964	1965-1969	1980-1984	1985-1989	1990-1994	1995-1999	2000-2004	2005-2008	Total	1985-1989	1995-1999	2000-2004	2005-2008	Total
1960-1964	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
1965-1969	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
1980-1984	0	0	5	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0
1985-1989	0	0	0	5	0	0	0	0	5	1	0	0	0	1
1990-1994	0	0	0	0	14	2	3	1	20	0	0	0	0	0
1995-1999	0	0	0	0	0	27	2	0	29	0	2	0	0	2
2000-2004	0	0	0	0	0	0	46	5	51	0	0	1	0	1
2005-2008	0	0	0	0	0	0	0	53	53	0	0	0	2	2
Total	1	1	5	5	14	29	51	59	165	1	2	1	2	6

Source : RGE2, INSAE 2008

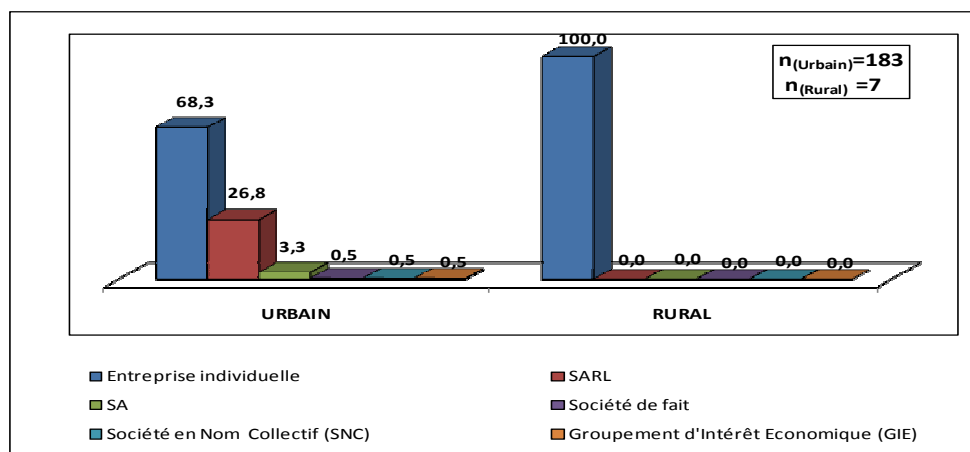
Dans la majorité des cas, ces établissements ont une implantation de type sédentaire (94%) tandis que seulement 6% d'entre eux ont une implantation semi-sédentaire.

1.4. Le statut juridique des unités économiques

Les entreprises de BTP sont en grande partie des entreprises individuelles

Comme le montre le graphique 1, sur la répartition des établissements de BTP, 68% des établissements de BTP recensés en milieu urbain sont des établissements individuels, 27% sont des Sociétés à Responsabilité Limitée. Les autres formes juridiques ne sont qu'en proportions dérisoires. En ce qui concerne le milieu rural, la totalité des établissements de BTP recensés sont des établissements individuels (100%).

Graphique 1 : Répartition (en %) des établissements de BTP selon la forme juridique



Source : RGE2, INSAE 2008

1.5. Le degré d'informalité

Moins d'un quart des entreprises ne tiennent pas de comptabilité

Comme on peut le relever dans le tableau 4, plus de la moitié des établissements de BTP ont pour principal mode de comptabilité un type formel, c'est-à-dire ont un bilan et un compte d'exploitation (environ 6 entreprises sur 10), 20% tiennent une comptabilité simplifiée, 20% utilisent des notes personnelles. Un peu moins de 3% ne tiennent pas de compte.

Tableau 5 : Répartition des entreprises de BTP selon le mode de comptabilité

Tenue de comptabilité	Proportion d'entreprises(%)
Comptabilité écrite formelle	58,0
Comptabilité simplifiée	19,5
Notes personnelles	19,5
Ne fait pas de comptes	2,4
Autre	0,6
Total	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

L'inscription au registre de commerce précède la possession d'un numéro INSAE ou celle d'un numéro IFU. Or, parmi les 181 établissements (sur 190 recensés) inscrits au registre de commerce, seulement 146 ont un numéro INSAE et 27 ont un numéro IFU ; ce qui traduit une suspension ou un arrêt du processus de formalisation par certains établissements de BTP.

Un tiers des entreprises fonctionne dans l'informel

En ne considérant comme formel que tout établissement ayant un numéro INSAE ou un numéro IFU et tenant soit une comptabilité (formelle ou simplifiée), il ressort que 126 établissements (66%) ont un statut formel. Par ailleurs, un tiers des établissements est informel. Parmi ces derniers, 89% sont de type individuel.

Tableau 6 : Répartition des entreprises de BTP selon le mode de comptabilité

Forme juridique	Etablissement de BTP formel	Etablissement de BTP informel	Total
Entreprise individuelle	75	57	132
SARL	44	5	49
SA	6	0	6
Société de fait	0	1	1
Société en Nom Collectif (SNC)	0	1	1
Groupement d'Intérêt Economique	1	0	1
Total	126	64	190

Source : RGE2, INSAE 2008

2. CARACTERISTIQUES DES CHEFS D'ENTREPRISES

2.1. Approche genre dans la direction des entreprises

Les femmes chefs d'entreprise sont très rares dans les BTP

Le Recensement Général des Entreprises en 2008 révèle une faible représentativité des chefs d'entreprises de sexe féminin dans le secteur des BTP. En effet, comme le montre le tableau 6, la quasi-totalité des 166 entreprises est dirigée par des hommes (97%). Celles dirigées par des femmes ne représentent que 3%. Par ailleurs, plus de la moitié des chefs d'entreprises de sexe masculin dirigent des entreprises de construction de bâtiments, tandis que le tiers d'entre eux dirige des entreprises de génie civil.

Tableau 7 : Répartition des chefs d'entreprises selon leur sexe et la branche d'activité

Branche d'activité	Sexe du chef d'entreprise		
	Masculin	Féminin	Total
Préparation des sites	5	0	5
Construction de bâtiments	99	3	102
Génie civil	54	2	56
Travaux d'installation	3	0	3
Total	161	5	166

Source : RGE 2, INSAE 2008

2.2. L'âge des entrepreneurs

Selon les déclarations au recensement, 55% des chefs d'entreprises ont moins de 45 ans

Les 153 chefs d'établissements ayant déclaré leur âge sont en moyenne âgés de 44 ans. Très peu (4%) de chefs d'entreprises sont âgés de moins de 30 ans ; par contre la moitié (51%) d'entre eux ont entre 30 et 45 ans. Il ressort également que 4 chefs d'entreprises sur 10 ayant déclaré leur âge ont un âge compris entre 45 et 60 ans. Par ailleurs, 5 chefs d'entreprises sur 100 ont au moins 60 ans.

Lorsque l'on analyse des résultats selon le sexe, il ressort que les hommes deviennent très tôt chefs d'unités économiques et le sont autant à un âge avancé. En effet, le plus jeunes des chefs d'unités économiques de sexe féminin a 30 ans tandis que son homologue de sexe masculin n'a que 20 ans. Par ailleurs, les chefs d'unités économiques les plus âgés sont des hommes, avec un âge maximal de 78 ans contre 55 ans chez les femmes.

Tableau 8 : Répartition par tranche d'âge des chefs d'entreprises de BTP selon le sexe

Ages (ans)	Sexe		Total	Proportion (%)
	Masculin	Féminin		
20-24	1	0	1	0,7
25-29	5	0	5	3,3
30-34	15	1	16	10,5
35-39	22	0	22	14,4
40-44	40	0	40	26,1
45-49	28	2	30	19,6
50-54	17	1	18	11,8
55-59	13	1	14	9,2
60-64	3	0	3	2,0
65-69	2	0	2	1,3
70-80	2	0	2	1,3
Total	148	5	153	100,0
Âge moyen	44,0	45,80	44,1	
Âge minimal	20	30	20	
Âge maximal	78	55	78	

Source : RGE2, INSAE 2008

2.3. Le niveau d'instruction des entrepreneurs

Plus des trois quarts des chefs d'entreprises ont fréquenté au-delà du cycle secondaire 2

Des 151 entrepreneurs de BTP dont on connaît le niveau d'instruction, 93% ont fréquenté au-delà du cycle primaire et plus de la moitié (67%) ont atteint le niveau d'études supérieures. Les chefs d'entreprises n'ayant aucun niveau scolaire représentent une part relativement faible (2%) par rapport aux autres.

Tableau 9: Répartition par tranche d'âge des chefs d'entreprises selon leur niveau d'instruction

Ages	Sans niveau	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Total
20-24	0	0	0	0	1	1
25-29	0	0	0	0	5	5
30-34	0	0	3	2	11	16
35-39	0	1	3	5	13	22
40-44	0	0	7	7	25	39
45-49	1	1	1	4	23	30
50-54	1	2	1	1	12	17
55-59	1	2	2	1	8	14
60-64	0	0	0	0	3	3
65-69	0	0	0	1	1	2
70-80	0	2	0	0	0	2
Total	3	8	17	21	102	151
Proportion (%)	2,0	5,3	11,3	13,9	67,5	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

3. EXPLOITATION

3.1. Les facteurs de production

- Main d'œuvre : effectif employé, jours et heures ouvrés, salaires

Effectif employé

Très peu d'entreprises ont employé plus de 10 salariés permanents

Les établissements de BTP recensés en 2008 n'employant aucune catégorie de salariés sont dominants, oscillant entre 40% et 96%.

Le nombre d'établissements dans lesquels sont employés des salariés permanents⁵ a augmenté entre 2006 et 2007. La plus grande hausse a été constatée parmi les établissements n'employant qu'un (1) seul salarié de cette catégorie, passant de 14% à 17%, soit une augmentation de 3,2 points de pourcentage. Par contre le nombre d'établissements employant au moins 50 salariés permanents n'a pas varié entre ces deux années.

Le nombre d'établissements employant des salariés occasionnels a aussi augmenté entre 2006 et 2007, sauf pour les établissements employant 10 à 19 salariés (-1,6 point) et pour ceux employant 20 à 49 salariés (-1 point).

Quant aux établissements dans lesquels sont employés des aides familiaux, une augmentation entre 2006 et 2007 n'a été constatée qu'au sein de ceux employant 2 à 9 salariés.

Tableau 10 : Répartition des établissements de BTP selon le nombre d'employés en 2006 et 2007

Nombre d'employés	Salariés permanents		Salariés Occasionnels		Salariés Aides familiaux	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
0	45,8	40,0	64,2	62,6	95,8	94,2
1	14,2	17,4	2,1	3,2	2,1	2,1
2 à 9	32,1	32,6	14,7	16,8	1,6	3,2
10 à 19	6,3	7,9	10,0	8,4	0,0	0,0
20 à 49	1,1	1,6	6,3	5,3	0,0	0,0
50 & plus	0,5	0,5	2,6	3,7	0,5	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

Plus d'employés dans la Construction de bâtiments

Les parts d'effectifs employés dans la branche Construction de bâtiments ont augmenté en 2007 par rapport à 2006. En 2006 comme en 2007, trois quarts des employés permanents se retrouvent dans la branche Construction de bâtiments contre 20% qui sont dans la branche Génie civil. Quant aux employés occasionnels, 45% sont dans la construction de bâtiments en

⁵ Employés dont le contrat est supérieur à 6 mois

2006 contre 51% en 2007. La plupart des employés aides familiaux se trouvent dans la branche Génie civil.

Tableau 11 : Répartition de l'effectif des employés par branche d'activité en 2006 et 2007

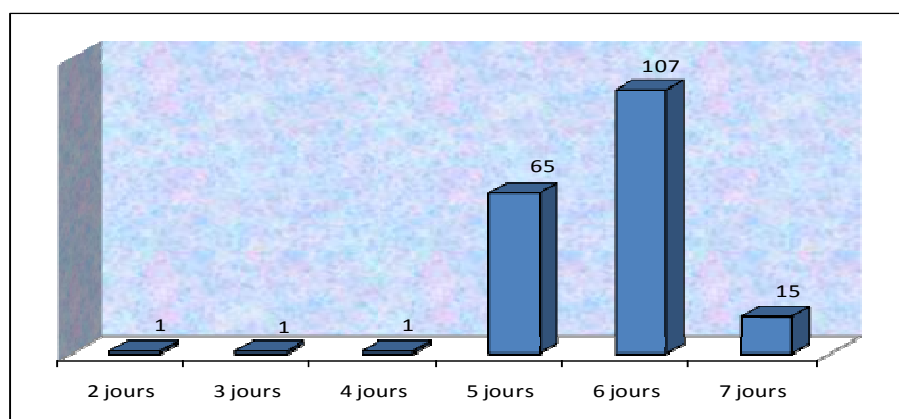
Branche d'activité	Permanent		Occasionnel		Aides familiaux	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Préparation des sites	26	29	44	62	0	4
Construction de bâtiments	406	552	509	602	14	22
Génie civil	115	133	560	490	162	161
Travaux d'installation	2	14	22	18	0	0
Total	549	728	1135	1172	176	187

Source : RGE2, INSAE 2008

Les établissements de BTP travaillent en moyenne six jours par semaine

Le nombre moyen de jours ouvrés dans les établissements de BTP est de 6 jours. Ce nombre de jour oscille entre 2 et 7 jours selon les établissements, mais la grande majorité ouvre durant 6 jours (107 établissements sur 190 recensés).

Graphique 2: Répartition des établissements selon le nombre hebdomadaire de jours ouvrés

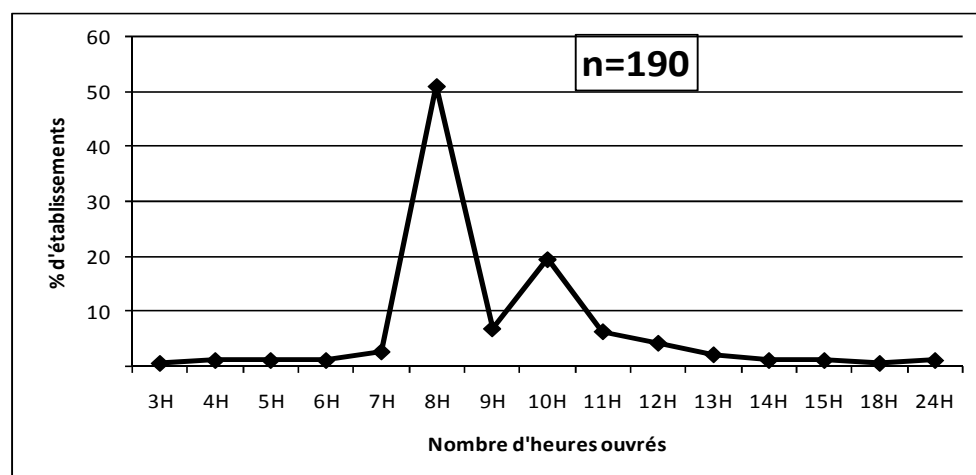


Source : RGE2, INSAE 2008

... Et fonctionnent en moyenne 9 heures par jour

Par ailleurs, dans ces établissements, la durée journalière moyenne de travail s'élève à 9 heures, avec un niveau minimal de 3 heures et un niveau maximal de 24 heures selon le cas. Ce n'est que dans 6% d'unités économiques que le temps de travail quotidien est inférieur à 6 heures. Dans 51% de ces établissements, la durée journalière de travail est de 8 heures, suivi des établissements dans lesquels cette durée est de 10 heures.

Graphique 3 : Répartition des établissements suivant le nombre journalier d'heures ouvrés



Source : RGE2, INSAE 2008

Masse salariale versée par les entreprises

Masse salariale moyenne plus élevée au niveau des entreprises de construction de bâtiments

La masse salariale moyenne par établissement a connu une forte variation entre 2006 et 2007. En effet, elle est passée de 17,8 millions à 25,8 millions, soit un accroissement de 45%. Cette masse salariale est expliquée par les sous-secteurs construction de bâtiments (+60%) et préparation des sites (+22%).

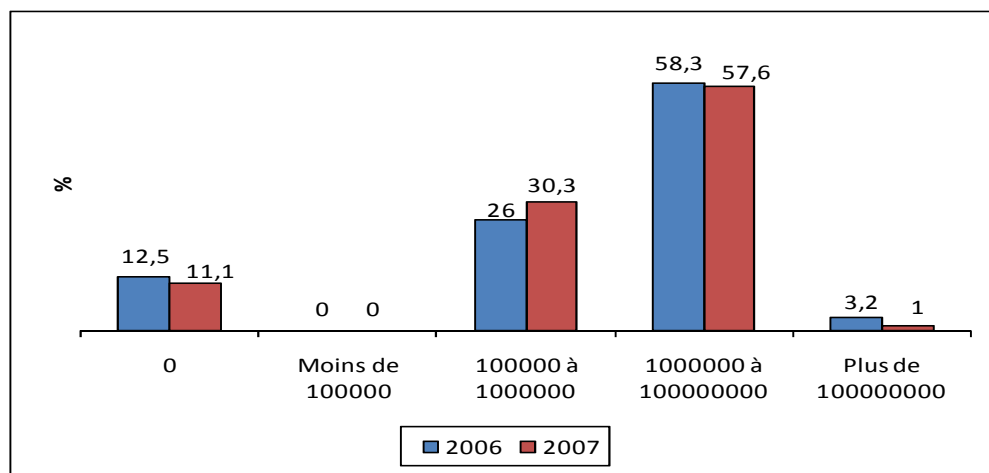
Tableau 12 : Répartition par branche d'activité des établissements selon la masse salariale moyenne en 2006 et 2007

Branche d'activité	Masse salariale moyenne (FCFA)		Variation (en %)
	2006	2007	
Préparation des sites	10 000 000	12 183 333	21,8
Construction de bâtiments	21 805 178	34 885 620	60,0
Génie civil	9 832 218	6 366 649	-35,2
Travaux d'installation	1 149 750	1 149 750	0,0
Ensemble	17 805 723	25 792 521	44,9
Effectif Personnel permanent	549	728	32,6

Source : RGE2, INSAE 2008

La proportion des entreprises de BTP ayant une masse salariale comprise entre 100.000 et 1.000.000 de francs CFA a connu une augmentation, passant de 26% à 30% entre 2006 et 2007. Quant aux entreprises ayant des masses salariales comprises entre 1.000.000 et 100.000.000 de francs CFA, leur proportion est restée stable (autour de 58%) entre 2006 et 2007. Par contre, la proportion des entreprises ayant une masse salariale supérieure à 100.000.000 de francs CFA a régressé, passant de 3% à 1% entre 2006 et 2007.

Graphique 4 : Répartition des entreprises selon la masse salariale en 2006 et 2007



Source : RGE2, INSAE 2008

3.2. Financement des entreprises

La facilité de financement des entreprises constitue un fait important dans leur vie. Mais on se rend compte que dans la plupart des cas, l'incertitude du marché conditionne la facilité d'obtention de financement pour un grand nombre d'entreprises.

Facilités de financement obtenues par les entreprises en 2006 et 2007

Moins d'un quart des entreprises ont accès au crédit...

Le Recensement Général des Entreprises a permis de dénombrer un effectif réduit des entreprises BTP ayant accès au crédit au Bénin. En effet, 18,3% des entreprises BTP ont obtenu une facilité de financement entre 2006 et 2007 contre 81,7% pour celles qui n'ont pas accès au crédit sur la même période. Cette faible performance dans l'obtention de prêt est imputable à diverses causes qui dépendent à la fois des entreprises elles-mêmes et des contraintes du marché de crédit au Bénin.

Tableau 13: Répartition des entreprises selon l'accès au crédit en 2006 et 2007

Facilités de financement	Nombre d'entreprises	Pourcentage(%)
Entreprises ayant obtenu un crédit	31	18,3
Entreprises n'ayant pas obtenu un crédit	138	81,7
Total	169	100,0

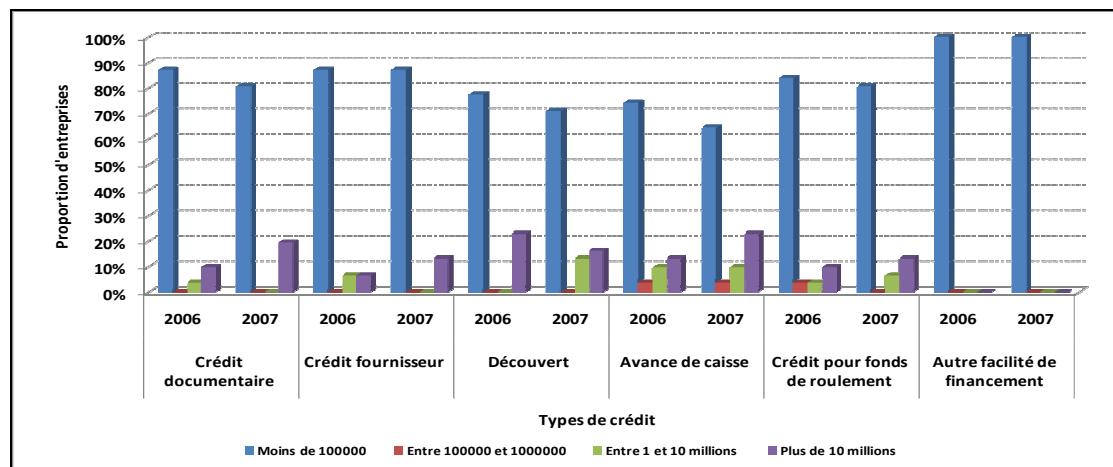
Source : RGE2, INSAE 2008

...Et les montants obtenus sont en général faibles.

Les montants obtenus pour les prêts en 2006 et 2007 sont faibles. La plupart des entreprises Bâtiments et Travaux Publics ayant accès au crédit en 2006 et 2007 ont obtenu moins de 100 000 F CFA comme montant autant pour l'année 2006 que 2007. En effet, environ huit (8) entreprises sur dix (10) ont obtenu moins de 100 000 F CFA pour respectivement le Crédit documentaire, le Crédit fournisseur et le crédit pour fonds de roulement. Pour le Découvert et l'Avance de caisse, environ cinq (5) entreprises sur sept (7) ont déclaré avoir obtenu un montant inférieur à 100 000 F CFA pour chacune des deux années. Les entreprises ayant

obtenu plus de 10 millions comme crédit représentent une part très faible pour tous les types de crédit en 2006 et en 2007.

Graphique 5: Proportion d'entreprises BTP ayant accès au crédit



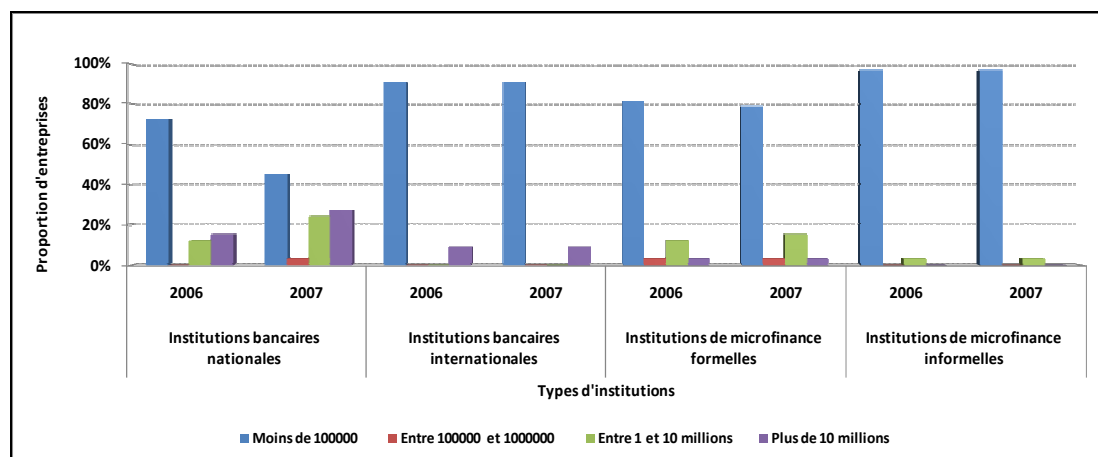
Source : RGE2, INSAE 2008

Prêts obtenus en 2006 et 2007 auprès des institutions bancaires

En 2006 et 2007, moins du tiers des entreprises de BTP ont pu obtenir un montant supérieur à 100 000 FCFA comme prêt auprès des institutions bancaires nationales

L'obtention d'un prêt par les entreprises Béninoises n'est pas aussi évidente comme on peut le penser. Lors du recensement général des entreprises de 2008, il a été révélé qu'en 2006 et en 2007, parmi les entreprises BTP recensées, 33 (soit environ 19,5%) ont obtenu un prêt auprès des institutions. En ce qui concerne le montant obtenu, une très grande partie de ces entreprises qui a obtenu comme prêt moins de 100 000 F CFA auprès des institutions nationales. Auprès des institutions bancaires internationales, des institutions de microfinance formelles et informelles, plus des trois quarts de ces entreprises ont obtenu moins de 100 000 F CFA en 2006 et en 2007. Les institutions bancaires nationales concentrent environ 72,7% des entreprises BTP ayant obtenu moins de 100 000 F CFA de prêt en 2006 contre 45,5% en 2007. Par ailleurs, aucune entreprise n'a pu obtenir plus de 10 millions F CFA auprès d'une institution de microfinance informelle.

Graphique 6 : Proportion des entreprises ayant obtenu un prêt des institutions



Source : RGE2, INSAE 2008

Environ trois (3) entreprises BTP sur dix (10) ont obtenu plus de 10 millions F CFA auprès des institutions bancaires nationales en 2007 contre deux (2) entreprises sur dix (10) en 2006. Quant aux autres institutions, une part très faible de ces entreprises a obtenu plus de 10 millions F CFA auprès d'elles.

Tableau 14: Répartition des entreprises selon le montant obtenu dans les institutions

Montant obtenu par institution	Période	Moins de 100.000	100.000 à 1.000.000	1 à 10 millions	Plus de 10 millions	Total
Montant de prêt obtenu dans les institutions bancaires nationales	2006	24	0	4	5	33
	2007	15	1	8	9	33
Montant de prêt obtenu dans les institutions bancaires internationales	2006	30	0	0	3	33
	2007	30	0	0	3	33
Montant de prêt obtenu dans les institutions de microfinance formelles	2006	27	1	4	1	33
	2007	26	1	5	1	33
Montant de prêt obtenu dans les institutions de microfinance informelles	2006	32	0	1	0	33
	2007	32	0	1	0	33
Montant pour autre prêt obtenu	2006	13	0	1	1	15
	2007	13	0	2	1	16

Source : RGE2, INSAE 2008

Les difficultés dans le développement des activités sont beaucoup plus liées au financement

Comme l'ont montré les résultats du recensement général des entreprises, plusieurs entreprises de BTP ont rencontré diverses difficultés qui affectent le développement de leurs activités. D'après le graphique ci-après, 93% des entreprises de BTP recensées ont déclaré avoir rencontré des difficultés dans le développement de leurs activités. Une part relativement importante de ces entreprises a lié les principales difficultés au besoin en fonds de roulement (76%), à l'insuffisance de capital (71%), à l'accès aux crédits (63%), à l'accès aux matières (59%), à l'accès aux marchés publics (58%). Environ la moitié des entreprises de BTP ont, dans une moindre mesure, rencontré des difficultés par rapport à la concurrence déloyale (52%) et à l'accès aux technologies (53%).

3.3. Le capital social

Très peu d'entreprises ont un capital supérieur à 100 millions F CFA

Deux tiers des entreprises de BTP répertoriées ont un capital social compris entre 1.000.000 et 100.000.000 F CFA. La part des entreprises ayant un capital de 100.000 et 1.000.000 F CFA s'élève à 17%. 11% des entreprises ont un capital de moins de 10.000 F CFA.

Tableau 15 : Répartition des entreprises de BTP au Bénin selon le capital social

Capital social (F CFA)	Proportion (%) d'entreprises
Moins de 10.000	11,2
10.000 à 100.000	1,8
100.000 à 1.000.000	16,6
1.000.000 à 100.000.000	66,9
Plus de 100.000.000	3,6
Total	100 ,0

Source : RGE2, INSAE 2008

...Et une très grande partie des capitaux est détenue par les béninois

De plus, 9 entreprises de BTP sur 10 ont un capital totalement détenu par les privés béninois tandis que seulement 2 sur 10 d'entre elles ont un capital entièrement détenu par les privés étrangers. Ce n'est que dans 1% des entreprises que l'Etat béninois détient 40% des parts du capital alors que dans 99% de ces entreprises, l'Etat béninois ne possède aucune part. Enfin, aucun autre Etat ne possède des parts au capital des entreprises de BTP répertoriées.

Tableau 16 : Répartition des entreprises selon les opérateurs détenteurs des parts

Opérateurs	Part du capital concentrée (%)	Proportion d'entreprise (%)
Privés béninois	0	1,8
	15	0,6
	49	0,6
	51	1,2
	60	0,6
	100	95,3
	Total	100
Privés étrangers	0	95,9
	49	1,2
	51	0,6
	85	0,6
	100	1,8
Total	100	
Etat béninois	0	99,4
	40	0,6
	Total	100

Source : RGE2, INSAE 2008

4. LA PRODUCTION

4.1. Le chiffre d'affaires

Une performance globalement peu reluisante des entreprises de BTP

Il ressort de l'analyse des résultats que le chiffre d'affaire moyen des établissements a plus que doublé (+125,3%) entre 2006 et 2007, passant de 99,3 millions (2006) à 223,7 millions (2007). Cette performance est beaucoup plus à l'actif des travaux de construction de bâtiments (+177,4%) et de Préparation des sites (+128,7%) dont les chiffres d'affaires ont fortement augmenté. Par contre, le niveau moyen du chiffre d'affaires des établissements effectuant les travaux d'installation a connu une régression.

Tableau 17 : Répartition par branche d'activité du chiffre d'affaires moyen des entreprises selon l'année

Branche d'activité	2006	2007	Variation (%)
Préparation des sites	55 166 749	126 179 035	128,7
Construction de bâtiments	89 317 827	247 787 995	177,4
Génie civil	112 523 578	197 401 042	75,4
Travaux d'installation	201 082 985	110 000 095	- 45,3
Ensemble	99 299 112	223 724 120	125,3

Source : RGE2, INSAE 2008

La proportion des entreprises réalisant un chiffre d'affaires de 100.000 à 1.000.000 a augmenté entre 2006 et 2007, passant de 12% à 14%. Cette tendance est la même au niveau des entreprises qui ont réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 100.000.000, dont la proportion est passée de 15% à 18%. Par contre, les entreprises de BTP réalisant un chiffre d'affaires compris entre 1.000.000 et 100.000.000 ont diminué, passant de 52% à 49% entre 2006 et 2007.

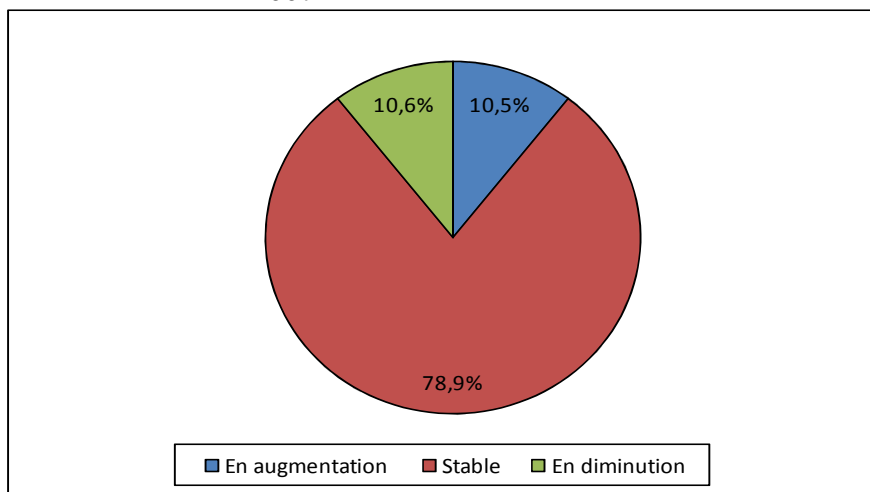
Tableau 18 : Répartition des entreprises selon le niveau du chiffre d'affaires

Niveau du chiffre d'affaire	Proportion d'entreprise (%)	
	2006	2007
0	21,4	19,8
Moins de 100.000	-	-
100.000 à 1.000.000	11,5	13,7
1.000.000 à 100.000.000	51,9	48,9
Plus de 100.000.000	15,3	17,6
Total	100,0	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

La grande majorité des entreprises ont déclaré que leur chiffre d'affaires n'a pas varié entre 2006 et 2007 (79%). Très peu ont déclaré que leur chiffre d'affaires avait augmenté ou diminué.

Graphique 7 : Répartition des entreprises selon la variation du chiffre d'affaires entre 2006 et 2007



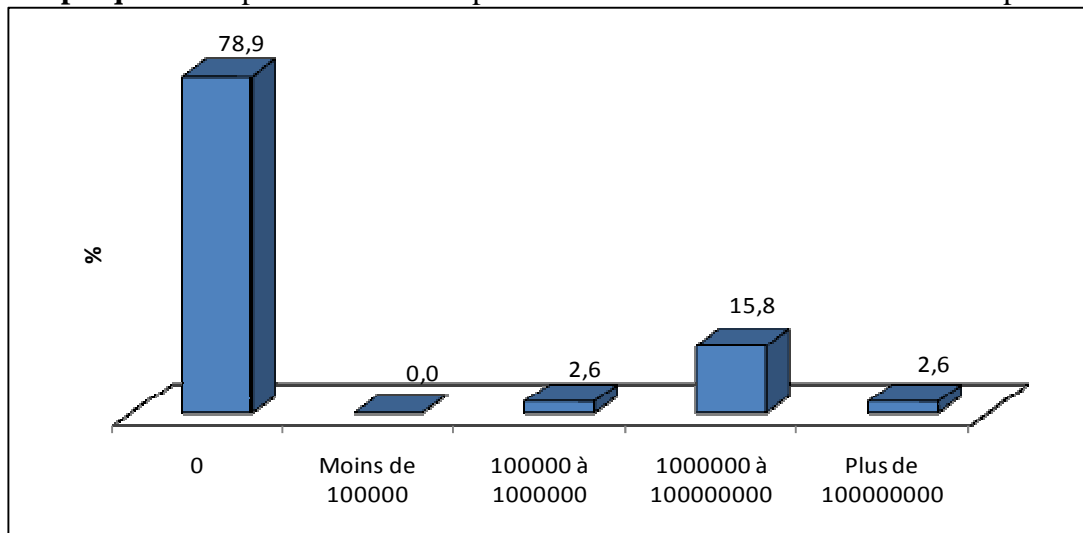
Source : RGE2, INSAE 2008

4.2. Recette des établissements ne tenant pas de comptabilité

La plupart des recettes réalisées varie entre 1 million et 100 millions FCFA

L'estimation de la recette annuelle pour 2007 des entreprises de BTP ne tenant pas de comptabilité montre que 16% de ces entreprises ont déclaré faire des recettes estimées entre 1.000.000 et 100.000.000 de francs CFA, et environ 3% ont déclaré avoir réalisé plus de 100.000.000 de francs CFA.

Graphique 8 : Répartition des entreprises de BTP selon les recettes estimées pour 2007



Source : RGE2, INSAE 2008

5. OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISES

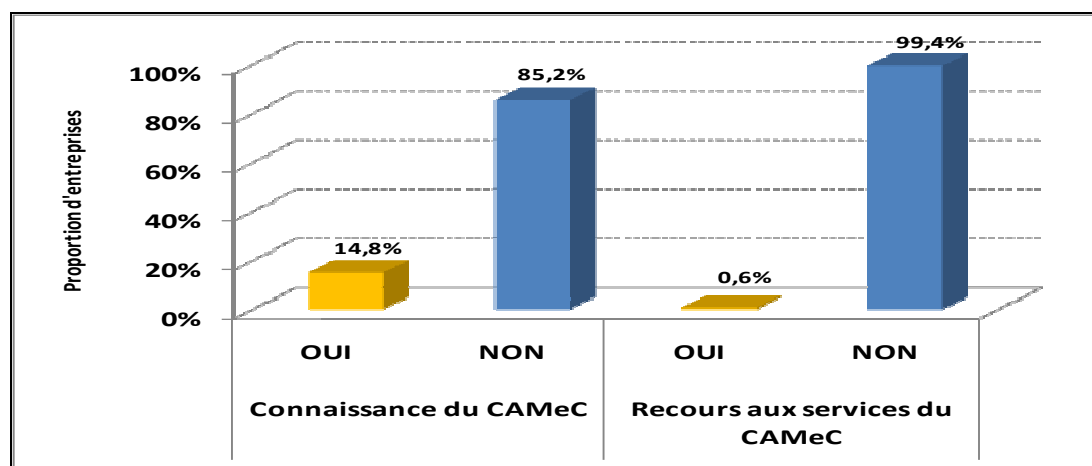
5.1. Règlement des conflits

Niveau de connaissance et de sollicitation du CAMEC par les entreprises béninoises

Les chefs d'entreprises de BTP ont une faible connaissance du CAMEC ...

En matière de règlement de conflits entre entreprises, le Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEC) de la CCIB joue beaucoup sa partition. Néanmoins, d'après les résultats du RGE 2, une (1) seule entreprise de BTP sur sept (7) recensées a connaissance du CAMEC. Les entreprises BTP n'ayant pas connaissance de CAMEC représentent une part importante (85,2%). Ce taux ne traduit pas la non existence de conflits au sein des entreprises BTP mais appelle à une meilleure vulgarisation du rôle assigné au CAMEC.

Graphique 9: Proportion d'entreprises connaissant et utilisant le CAMEC



Source : RGE2, INSAE 2008

... Et ce dernier est faiblement sollicité

En plus du fait que le CAMEC est très peu connu des entreprises BTP, la quasi-totalité (99,4%) de ces entreprises n'a pas encore sollicité les services de cet organe dans les règlements de conflits. Notons au passage que ce résultat n'implique pas le non règlement des conflits qui naissent au sein des entreprises BTP. Pour les entreprises ayant sollicité les services du CAMEC (0,6%), ce qu'il importe de savoir est le jugement fait par les uns et les autres des services de ce dernier.

Appréciation de la qualité des services du CAMEC

Les services du CAMEC paraissent être confiants et rassurants pour les entreprises BTP, selon les résultats du recensement général des entreprises. En effet, parmi elles, la seule entreprise BTP ayant recouru aux services de CAMEC a déclaré être très satisfaite des services de cet organe.

Tableau 19: Répartition des entreprises selon la connaissance et la sollicitation du CAMEc

	Réponse du chef d'entreprise	Nombre de chef d'entreprise
Degré de satisfaction des chefs d'entreprises ayant recouru au CAMEc	Très satisfait	1
	Plutôt satisfait	0
	Pas vraiment satisfait	0
	Pas du tout satisfait	0
	Indifférent	0
	Total	1
Disponibilité des chefs d'entreprises n'ayant pas encore fait recours au CAMEc, à le faire en cas de besoin	OUI	21
	NON	3
	Total	24

Source : RGE2, INSAE 2008

Les résultats indiquent par ailleurs que parmi les entreprises n'ayant pas encore sollicité les services du CAMEc, un bon nombre d'entre elles sont disposées à y recourir en cas de besoin.

5.2. Services portuaires

Le port constitue un poumon pour l'économie béninoise à travers les transports de marchandises. C'est ainsi que certaines entreprises sollicitent les services portuaires à des degrés divers dans l'exercice de leurs activités. Un aspect fondamental qu'il ne faut pas perdre de vue ici est la satisfaction que procurent les services portuaires aux utilisateurs.

- **Degré d'utilisation et appréciation des services portuaires**

Les services portuaires sont faiblement utilisés par les entreprises de BTP

Peu d'entreprises de BTP, ont utilisé les services portuaires dans l'exercice de leurs activités. En effet, sur cinq (5) entreprises recensées, une (1) seule a sollicité les services portuaires dans l'exercice de ses activités contre quatre (4) qui n'en n'ont pas recouru.

Tableau 20: Répartition des entreprises de BTP selon qu'elles aient utilisé ou non les services portuaires

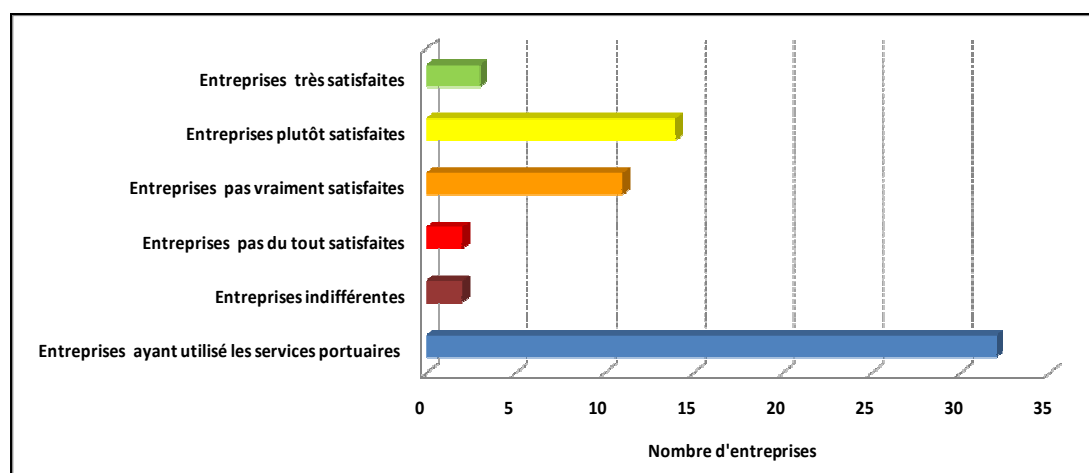
Recours aux services portuaires	Effectif	Pourcentage (%)
Entreprises de BTP ayant utilisé les services portuaires	32	18,9
Entreprises de BTP n'ayant pas utilisé les services portuaires	137	81,1
Total	169	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

La moitié des entreprises utilisatrices des services portuaires sont satisfaites de la qualité de ces services

La sollicitation des services portuaires ne pourrait être régulière que si les entreprises les utilisant y trouvent satisfaction. Les résultats du recensement des entreprises indiquent que parmi les entreprises de BTP ayant sollicité les services portuaires dans l'exercice de leurs activités, au moins la moitié (53,2%) ont trouvé satisfaction : 9,4% de ces entreprises ont été très satisfaites contre 43,8% pour celles qui ont plutôt trouvé satisfaction. Notons que les entreprises n'ayant pas été satisfaites représentent quant à elles aussi une part relativement importante: 34,4% des entreprises ayant utilisé les services portuaires n'ont pas vraiment trouvé satisfaction, contre 6,2% pour celles n'ayant pas du tout trouvé satisfaction et 6,2% pour les indifférentes.

Graphique 10: Satisfaction des entreprises BTP ayant utilisé les services portuaires



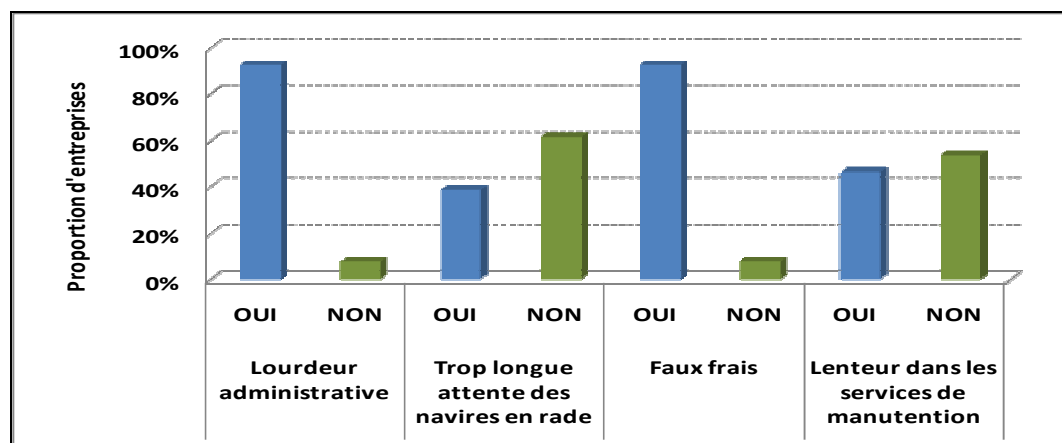
Source : RGE2, INSAE 2008

- **Principales difficultés rencontrées dans l'utilisation des services portuaires**

La lourdeur administrative et les faux frais constituent les principaux calvaires dans les services portuaires

Au nombre de ces entreprises qui ont recouru aux services portuaires, 13 n'ont pas été satisfaites des services portuaires. Quand on s'intéresse aux différents problèmes rencontrés par ces entreprises non satisfaites des services portuaires, la majorité d'entre elles ont évoqué des difficultés liées à la lenteur administrative (92,3%) ou aux faux frais (92,3%). Par ailleurs, nombre d'entre elles, attribuent ces problèmes à la lenteur dans les services de manutention (46,2%) ou aux longues attentes des navires en rade (38,5%).

Graphique 11: Problèmes rencontrés par les BTP non satisfaites des services portuaires



Source : RGE2, INSAE 2008

5.3. Systèmes judiciaire et fiscal

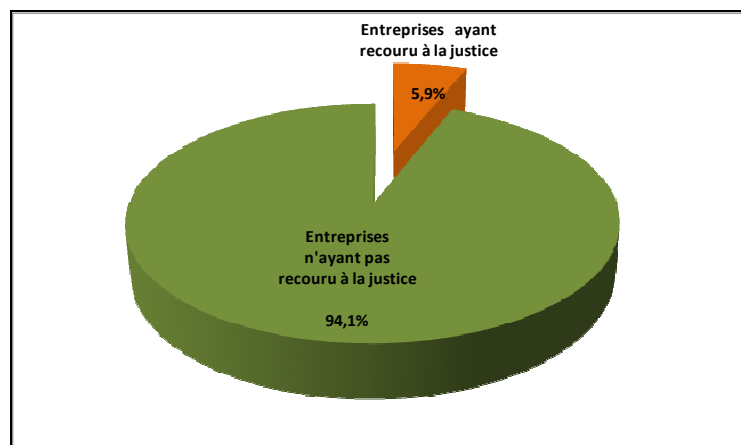
Un certain nombre d'entreprises font souvent recours à la justice pour régler des problèmes liés aux conflits, aux frustrations, aux irrégularités, etc., dans l'exercice de leurs activités. La présente section aborde le degré de recours aux services judiciaires et la qualité de ces services

- **Degré de recours et foi accordée à la justice par les entreprises de BTP**

Malgré une faible sollicitation de la justice par les unités économiques de BTP,

Lors de la deuxième édition du recensement général des entreprises, il a été question d'appréhender le degré de recours à la justice par les entreprises en général. Au niveau des entreprises de BTP, celles ayant recouru à la justice représentent une part relativement faible. En effet, comme le montre le graphique ci-après, la part des entreprises de BTP ayant recouru à la justice s'élève à 5,9% contre 94,1% pour celles qui n'ont pas encore recouru à la justice dans l'exercice de leurs activités.

Graphique 12 : Recours à la justice par les entreprises de BTP

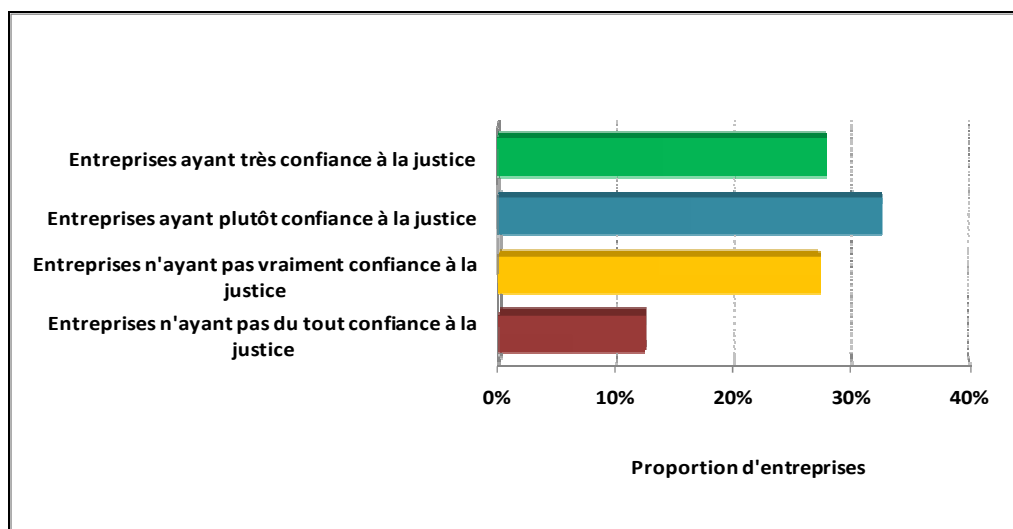


Source : RGE2, INSAE 2008

... Quatre entreprises sur dix lui font confiance.

Bien que le nombre d'entreprises de BTP ayant recouru à la justice soit faible, une part relativement importante des entreprises de BTP béninoises accordent leur confiance à la justice. En effet, environ 40% des chefs de ces entreprises ont confiance à la justice béninoise contre 60% qui n'en n'ont pas confiance. Comme l'indique le graphique ci-après, 27,2% de tous les chefs ont très confiance, contre 32,6% qui en ont plutôt confiance et 27,2% de ces chefs d'entreprises n'ont pas vraiment confiance contre 12,4% qui n'en ont pas du tout confiance.

Graphique 13 : Degré de confiance accordée à la justice par les entreprises BTP



Source : RGE2, INSAE 2008

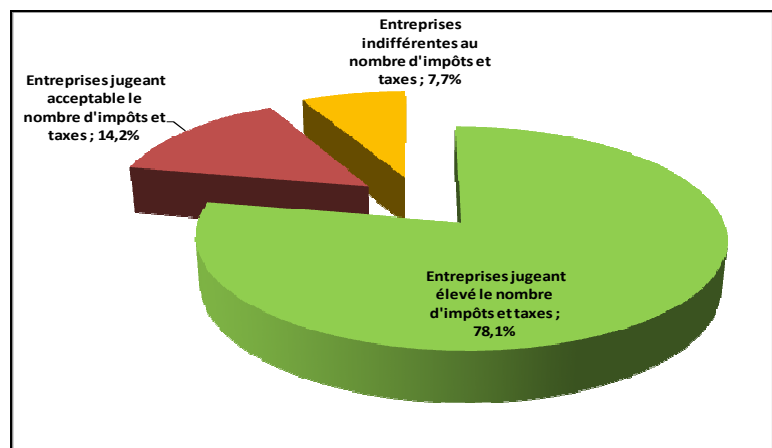
- **Appréciation faite du nombre d'impôts et taxes par les entreprises de BTP**

Le paiement d'impôt révèle de la dimension clairement économique ; c'est un moyen pour l'entreprise de contribuer à la prospérité et à la stabilité. En d'autres termes, les impôts sont une source essentielle de recette permettant aux pouvoirs publics d'atteindre des objectifs socio-économiques. Mais on ne devrait pas perdre de vue le fait que trop d'impôt tue l'impôt. La deuxième édition du recensement général des entreprises a permis de recueillir les points de vue des chefs d'entreprises sur le nombre d'impôts et les taxes en vigueur au Bénin.

Impôts et taxes élevés pour beaucoup de chefs d'entreprises

Les résultats du recensement général des entreprises de 2008 montrent une tendance claire des points de vue des chefs d'entreprises de BTP quant au niveau élevé des impôts et taxes en vigueur au Bénin. En revanche, plus des trois quarts (78,1%) des chefs d'entreprises de BTP ont déclaré que le nombre les impôts et les taxes sont élevés au Bénin. Ceux qui jugent que le niveau est acceptable ne représentent que 14,2% de leur effectif, contre 7,7% pour les chefs d'entreprises qui sont indifférents.

Graphique 14 : Répartition des entreprises selon leur appréciation du nombre d'impôts et taxes payés



Source : RGE2, INSAE 2008

5.4. Sécurité foncière

La question de la sécurité foncière fait partie du vécu quotidien des personnes et des entreprises au Bénin. Les résultats du recensement général des entreprises donnent plus de précision à ce sujet.

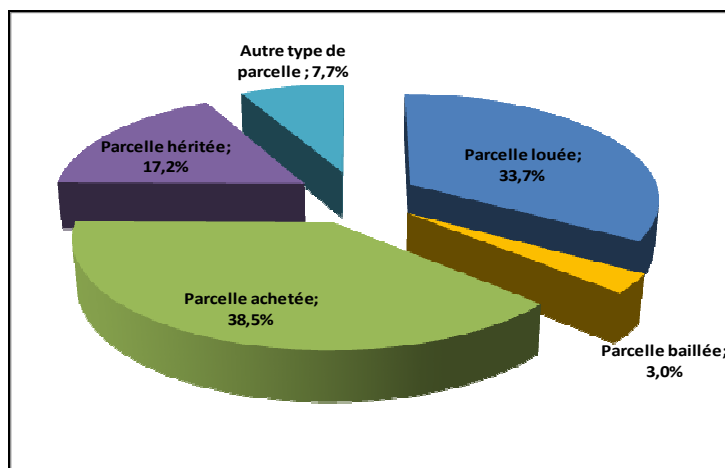
- **Situation foncière des parcelles sur lesquelles sont installées les entreprises béninoises**

Plusieurs modes d'acquisition des parcelles d'installation des entreprises ont été identifiés lors du recensement général des entreprises de BTP. Ce recensement a permis de voir si chaque parcelle possède ou pas un titre foncier. Ainsi, à la lumière des résultats, il ressort que :

Deux entreprises de BTP sur cinq sont installées sur des parcelles achetées...

Un grand nombre d'entreprises de BTP sont installées sur des parcelles louées ou achetées. En effet, 33,7% des entreprises de BTP sont installées sur des parcelles louées ; celles installées sur des parcelles achetées représentent 38,5%. Par ailleurs, 3,0% et 17,2% des entreprises sont installées sur des parcelles qui sont respectivement en bail et héritées.

Graphique 15 : Répartition des parcelles d'installation des entreprises selon le mode d'acquisition

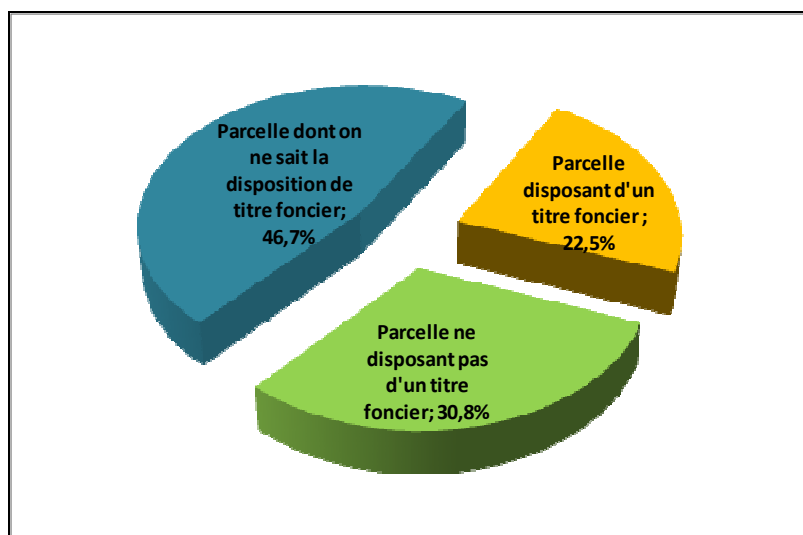


Source : RGE2, INSAE 2008

...Mais moins d'un quart des parcelles d'implantation possèdent un titre foncier

L'acquisition de titre foncier pour sa parcelle n'est pas encore entrée dans l'habitude des chefs d'entreprises de BTP au Bénin. Comme on peut le constater, non seulement moins d'un quart des entreprises (22,5%) sont installées sur des parcelles disposant de titre foncier, mais les entreprises dont les parcelles ne disposent pas de titre foncier ou dont les chefs n'ont pas connaissance d'un titre foncier pour leur parcelle représentent globalement 77,5%.

Graphique 16 : Possession d'un titre foncier pour les parcelles d'installation



Source : RGE2, INSAE 2008

Ces différents résultats sur la connaissance ou la possession d'un titre foncier pour la parcelle sur laquelle est installée l'entreprise ne cachent pas la sécurisation que permet un titre foncier.

- **Perception des chefs d'entreprises quant aux garanties offertes par la détention d'un titre foncier**

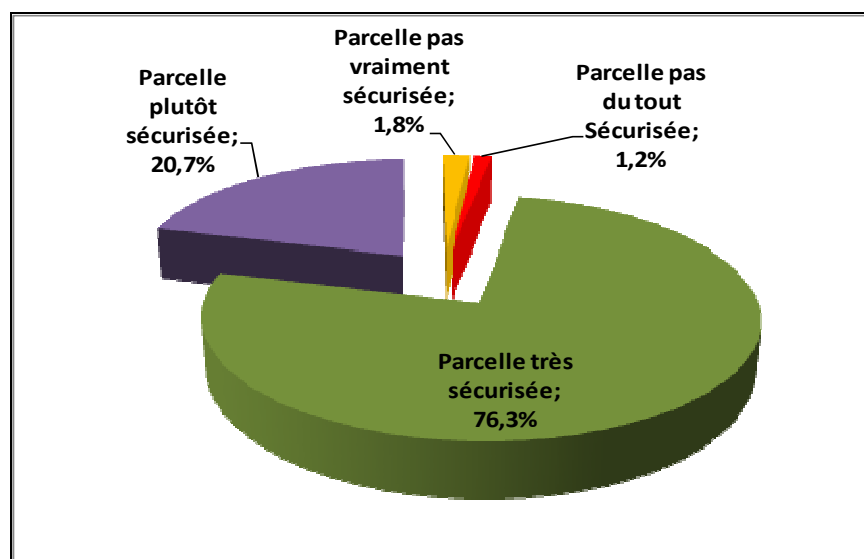
Le titre foncier joue un rôle important en matière de sécurisation des parcelles tant au niveau des ménages qu'au niveau des entreprises. Au niveau des entreprises de BTP, le deuxième recensement général des entreprises a fourni des résultats intéressants.

Le titre foncier permet de sécuriser une parcelle...

La plupart des chefs d'entreprises de BTP reconnaissent que le titre foncier constitue un objet de sécurisation des parcelles sur lesquelles sont implantées leurs entreprises. En effet, 76,3% des chefs d'entreprises de BTP déclarent que le titre foncier permet de sécuriser au maximum la parcelle ; et pour 20,7% d'entre eux, le titre foncier permet plutôt de sécuriser une parcelle.

Les résultats révèlent également que très peu de chefs d'entreprises (3,0%) remettent en cause la sécurité qu'offre la détention d'un titre foncier pour une parcelle.

Graphique 17 : Répartition des parcelles possédant un titre foncier selon la sécurisation offerte

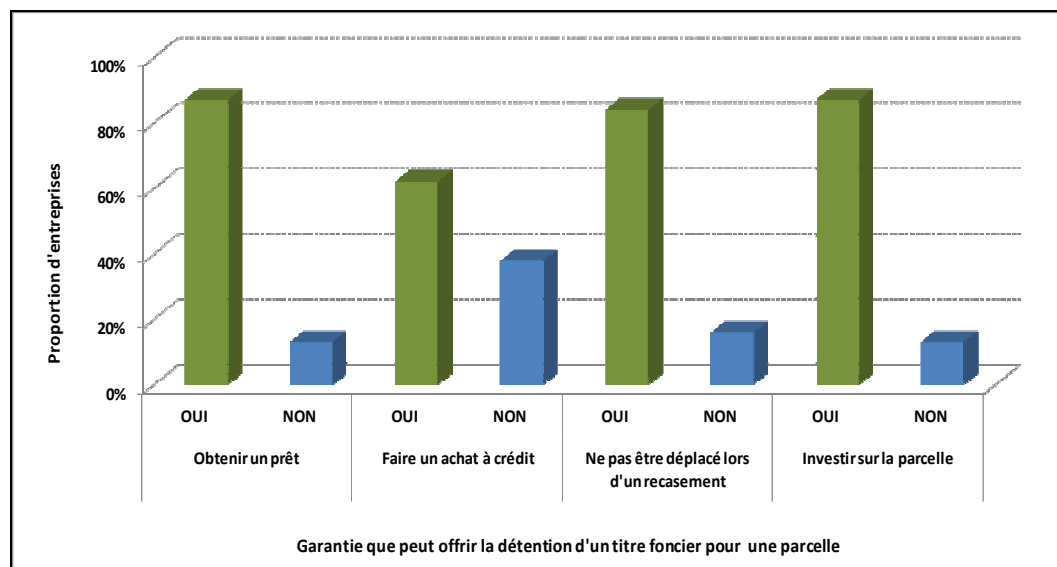


Source : RGE2, INSAE 2008

... Et offre beaucoup plus une garantie pour y investir et ne pas être déplacé

Un grand nombre de chefs d'entreprise reconnaissent la garantie qu'offre un titre foncier pour investir, ne pas être déplacé lors d'un recasement, obtenir un prêt ou faire un achat à crédit. Les résultats de recensement des entreprises indiquent que neuf (9) chefs d'entreprises sur dix (10) estiment qu'avec un titre foncier, l'on peut investir avec quiétude sur sa parcelle, obtenir un prêt et éviter le déplacement lors d'un recasement. Par ailleurs, pour six (6) chefs d'entreprises sur dix (10), un titre foncier peut permettre de faire un achat à crédit.

Graphique 18 : Répartition des garanties offertes aux entreprises de BTP par le titre foncier d'une parcelle



Source : RGE2, INSAE 2008

Dans tous les cas, les résultats indiquent clairement que ceux qui n'estiment pas que la détention d'un titre foncier offre une garantie sont peu nombreux.

CONCLUSION ET SUGGESTIONS

Le secteur BTP est très faiblement représenté parmi l'ensemble des secteurs recensés au RGE2. De même, sa contribution au PIB est demeurée faible depuis 2005. On observe que le niveau du chiffre d'affaires des entreprises de BTP affiche une performance peu reluisante, imputable aux contraintes internes et externes auxquels font face les entreprises de BTP.

Cette situation a incité le gouvernement à cibler ce secteur comme l'un des grands axes majeurs de développement devant contribuer à relancer les investissements. C'est dans cette vision qu'il a été créée l'Agence de Promotion des Grands Travaux (APGT) pour gérer et suivre la réalisation des études techniques et l'exécution physique et financière des grands travaux du gouvernement et pour promouvoir ces grands travaux.

En matière de demande de services portuaires, très peu d'entreprises de BTP sollicitent le service portuaire, mais n'ont pas été satisfaites des services portuaires. Les principales difficultés rencontrées par les entreprises de BTP dans l'utilisation des services portuaires sont liées aux maux qui minent l'administration publique en général (lenteur et lourdeur administratives, faux frais). Par ailleurs, les résultats du recensement général des entreprises indiquent une tendance claire du point de vue des chefs d'entreprises quant au niveau élevé des impôts et taxes en vigueur au Bénin.

On note également une faible connaissance du CAMEC par les entreprises de BTP et ce dernier est faiblement sollicité. Par ailleurs, bien que le nombre d'entreprises de BTP ayant recouru à la justice soit faible, une part relativement importante des entreprises de BTP béninoises accordent leur confiance à la justice. L'incertitude du marché au Bénin explique le faible niveau de crédits accordés aux entreprises, faute de garanties. Il faut aussi ajouter le faible niveau de détention de titre foncier par les chefs d'entreprises pour les parcelles d'installation.

Implication en termes de politiques

Les entreprises ont rencontré des difficultés dans le développement de leurs activités. Ces difficultés sont pour la plupart liées au financement, aux maux qui minent l'administration et au niveau trop élevé des impôts. Etant donné que les autorités béninoises ont récemment réaffirmé leur engagement à réaliser les objectifs du millénaire pour le développement et ceux de la réduction de la pauvreté, pour donner plus de relief à cet engagement, comme c'est inscrit dans les Orientations Stratégiques de Développement (OSD), le gouvernement devrait poursuivre et renforcer sa politique dans :

- la reconstruction d'une administration moderne et efficace, au service de l'intérêt général et du développement du secteur privé,
- le développement des infrastructures de qualité nécessaires à l'accroissement des investissements privés et au développement équilibré et durable de l'espace national,
- la finalisation de la mise en œuvre des programmes de réformes structurelles dans le secteur des logements sociaux;

Par ailleurs, le gouvernement devrait poursuivre la sollicitation de l'appui d'autres partenaires à l'image de la MCC (Millenium Challenge Corporation) en vue de poursuivre l'amélioration du système judiciaire et fiscal, et l'accès au foncier et aux débouchés.

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES

R. Bénin (2021), « Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP 2011-2015) » version provisoire, mai 2010

Céline Folly (1993), « La fiscalité des activités économiques informelles au Bénin », Document de recherche, BIT.

Carlos Maldonado (1994), « Analyse des résultats du recensement national des établissements économiques urbain du Bénin », PEESI-BEN/87/023, BIT-PNUD-INSAE

INSAE (1994), « Questionnaire BTP », RGE 2 2008

ANNEXES

Tableau 21 : Répartition des entreprises selon le type de propriété de la parcelle

Situation foncière des parcelles d'installation des entreprises		Nombre de chef d'entreprises	Frequence (%)
Mode d'acquisition de la parcelle sur laquelle est implantée l'entreprise	Louée	57	33,7
	Baillée	5	3,0
	Achetée	65	38,5
	Héritée	29	17,2
	Autre	13	7,7
	Total	169	100,0
Disponibilité d'un titre foncier pour la parcelle	Oui	38	22,5
	Non	52	30,8
	Aucune connaissance	79	46,7
	Total	169	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 22 : Répartition des chefs d'entreprises selon la sécurisation et la garantie apportées par un titre foncier

Type de garantie que permet un titre foncier	Point de vue du chef d'entreprise	Nombre de chef d'entreprise	Frequence (%)
Sécurisation de la parcelle	Très sécurisée	129	76,3
	Plutôt sécurisée	35	20,7
	Pas vraiment sécurisée	3	1,8
	Pas du tout sécurisée	2	1,2
	Total	169	100,0
Faire un prêt	OUI	147	87,0
	NON	22	13,0
	Total	169	100,0
Faire un achat à crédit	OUI	105	62,1
	NON	64	37,9
	Total	169	100,0
Ne pas être déplacé lors d'un recasement	OUI	142	84,0
	NON	27	16,0
	Total	169	100,0
Investir sur la parcelle	OUI	147	87,0
	NON	22	13,0
	Total	169	100

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 23 : Répartition des entreprises de BTP ayant utilisé les services portuaires selon leur niveau de satisfaction

Réponse du chef d'entreprise	Effectif	Pourcentage (%)
Très satisfait	3	9,4
Plutôt satisfait	14	43,8
Pas vraiment satisfait	11	34,4
Pas du tout satisfait	2	6,2
Indifférent	2	6,2
Total	32	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 24: Répartition des entreprises de BTP non satisfaites selon les problèmes rencontrés dans les services portuaires

Différents problème rencontrés dans l'utilisation des services portuaires	Répons du chef d'entreprise	Nombre d'entreprises	Fréquence réponse (%)
Lourdeur administrative	OUI	12	92,3
	NON	1	7,7
	Total	13	100,0
Trop longue attente des navires en rade	OUI	5	38,5
	NON	8	61,5
	Total	13	100,0
Faux frais	OUI	12	92,3
	NON	1	7,7
	Total	13	100,0
Lenteur dans les services de manutention	OUI	6	46,2
	NON	7	53,8
	Total	13	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 25: Répartition des entreprises de BTP selon le degré de confiance accordée à la justice

Réponse du chef d'entreprise	Nombre de chef d'entreprise	Fréquence (%)
Très confiance	47	27,8
Plutôt confiance	55	32,6
Pas vraiment confiance	46	27,2
Pas du tout confiance	21	12,4
Total	169	100,00

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 26: Répartition des chefs d'entreprises selon leur appréciation des impôts et taxes

Réponse du chef d'entreprise	Nombre de chef d'entreprise	Fréquence (%)
Elevé	132	78,1
Acceptable	24	14,2
Indifférent	13	7,7
Total	169	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 27: Répartition des entreprises BTP selon qu'elles ont recours ou non de recours à la justice

Recours à la justice dans l'exercice de leurs activités	Nombre d'entreprises	Pourcentage(%)
Entreprises de BTP ayant recouru à la justice	10	5,9
Entreprises de BTP n'ayant pas recouru à la justice	159	94,1
Total	169	100,0

Source : RGE2, INSAE 2008

Tableau 28 : Répartition des entreprises selon les principales difficultés rencontrées pour le développement des activités

Différentes difficultés rencontrés pour le développement de leurs activités	Réponse du chef d'entreprise	Nombre d'entreprises	Fréquence (%)
L'entreprise a-t-elle rencontré des difficultés dans le développement de ses activités?	OUI	161	95,27
	NON	8	4,73
	Total	169	100,00
Difficultés dans le besoin d'engager du personnel compétent	OUI	73	43,20
	NON	96	56,80
	Total	169	100,00
Difficultés dans la formalisation de l'entreprise	OUI	51	30,18
	NON	118	69,82
	Total	169	100,00
Difficultés dans le besoin en fonds de roulement	OUI	142	84,02
	NON	27	15,98
	Total	169	100,00

Difficultés dans l'insuffisance de capital	OUI	115	68,05
	NON	54	31,95
	Total	169	100,00
Difficultés dans la concurrence déloyale	OUI	109	64,50
	NON	60	35,50
	Total	169	100,00
Difficultés dans le besoin de garantie bancaire	OUI	112	66,27
	NON	57	33,73
	Total	169	100,00
Difficultés dans l'accès aux technologies	OUI	95	56,21
	NON	66	39,05
	Total	161	95,27
Difficultés dans l'accès aux crédits	OUI	112	66,27
	NON	57	33,73
	Total	169	100,00
Difficultés dans l'accès aux marchés publics	OUI	132	78,11
	NON	47	27,81
	Total	169	100,00
Difficultés dans l'accès aux matières premières	OUI	76	44,97
	NON	93	55,03
	Total	169	100,00

Source : RGE2, INSAE 2008

Personnel National

Directeur Général de l'INSAE

VODOUNOU Z. Cosme

Directeur Général Adjoint de l'INSAE

EKUE Credo Pierre

Directeur des Statistiques et Etudes Economiques

SOEDE Michel

Secrétariat DSEE

SOGLOHOUN Claudine

Service des Comptes Nationaux (SCN)

BIAOU Abraham, Chef Service

BANON Symphorien

SESSEDE Charles

OBOSSOU Hervé

EDON Raoul

AHOKPOSSI Japhet

Service des Echanges Extérieurs (SEE)

SOKOU Samson, Chef Service

NOUGBODOHOUE Samson

ADJOVI Roméo

Service des Statistiques et Etudes de l'Industrie (SSEI)

KAKPO Eliakim, Chef Service

FADO C. Alexis

Service des Statistiques et Etudes des Activités Tertiaires (SSEAT)

SANNI Kabirou, Chef Service

AGUIAR Luc

Service des Statistiques et Etudes de l'Agriculture (SSEA)

COUTHON KINSOU Esther, Chef Service

ESSOUN A. Christophe

ANALYSE DU DEUXIEME RECENSEMENT GENERAL DES ENTREPRISES (RGE2)

COORDONNATEURS DU PROJET : Messieurs

- Cosme Z.VODOUNOU, Directeur National du Projet RGE2
- Michel SOEDE, Directeur Technique du Projet RGE2

EXPERTS NATIONAUX : Messieurs et Mesdames

- **ADECHIAN Djabar**, Statisticien Démographe
- **ADJOVI Roméo**, Statisticien
- **AGBANGLA Sévérin**, Géographe
- **AGUIAR Luc**, Statisticien-Economiste
- **AHAMIDE Armelle**, Démographe
- **AHOVEY Elise**, Démographe
- **ALLAYE Agnès**, Administratrice des entreprises
- **BANKOLE Victor** Statisticien-Economiste
- **BANON Symphorien**, Economiste
- **BESSANH Norbert**, Statisticien
- **BIAOU Abraham** Statisticien-Economiste
- **DAGA Jules**, Démographe
- **DANSOU Martinien**, Statisticien
- **DOSSOU Christian**, Démographe
- **ESSESSINO A. Raïmi**, Statisticien-Economiste
- **HOUNKPODOTE Eudes**, Economiste planificateur
- **KAKPO Eliakim**, Statisticien
- **KINSOU Esther**, Statisticienne
- **KOUBADJE Sourou** Statisticien -Démographe
- **MARTIN Djibril** Statisticien-Economiste
- **MENSAH Victorine**
- **MISSINHOUN Evariste**
- **NOUATIN M. Bruno** Statisticien -Démographe
- **NOUGBODOHOUE Samson**, Statisticien
- **OBOSSOU O. Hervé**, Statisticien-Economiste
- **SANNI Kabirou**, Statisticien
- **SESSEDE Charles**, Statisticien-Economiste
- **SOEDE Michel**, Statisticien-Economiste
- **SOKOU Samson**, Statisticien
- **TOGONOU Hippolyte** Statisticien -Démographe
- **ZOUNON Jean Koukou**, Statisticien-Economiste
- **ZOUNON Mémounath**, Economiste planificateur